

Formation, emploi et apprentissage : les 18 propositions des régions

[in Partager](#) [f Partager](#) [Tweeter](#)

09/11/2017 | mis à jour le 09/11/2017 00:00 | Emilie Zapalski



EMPLOI - FORMATION



Régions de France a présenté, le 8 novembre 2017, 18 propositions pour réformer l'orientation, l'apprentissage, la formation professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi. Les régions sont bien décidées à défendre leurs compétences en matière d'apprentissage, notamment, dans le cadre de la réforme envisagée par le gouvernement et dont la première concertation démarre le 10 novembre.

La concertation sur l'apprentissage démarre le 10 novembre 2017 au ministère du Travail, dans le cadre plus général de la réforme gouvernementale sur l'apprentissage, la formation professionnelle et l'assurance-chômage. Or les régions craignent que le gouvernement donne aux branches professionnelles le pilotage financier de l'apprentissage. Une solution qui, d'après François Bonneau, pourrait créer un système à deux vitesses, avec 'l'apprentissage des riches, celui que pourraient porter quelques branches professionnelles qui aujourd'hui sont en capacité de collecter beaucoup de taxe d'apprentissage, et l'apprentissage des pauvres, celui de toutes les autres branches, celui de tout l'artisanat et des secteurs dans lesquels il y a très peu de taxe d'apprentissage'. 'On n'en veut pas parce que l'apprentissage doit se développer dans tous les secteurs', déclare ainsi à Localtis le président délégué des Régions de France et président de la région Centre-Val de Loire. 'Les branches n'ont pas la vision stratégique qu'ont les régions, elles sont segmentées, hyperspécialisées et ont une vision parfois court-termiste de la formation', insiste quant à lui David Marguerite, président de la commission emploi, formation professionnelle et apprentissage de Régions de France, vice-président de la région Normandie en charge de la formation et de l'apprentissage. Ils ont envoyé un courrier au Premier ministre le 3 novembre pour exprimer leurs craintes (voir ci-dessous notre article du 6 novembre 2017).

Le "mur de Berlin" entre l'Education nationale et la formation professionnelle

En revanche, les régions sont volontaires pour une réforme de l'apprentissage. Et elles l'ont fait savoir. Dans les 18 réformes pour relever les défis de la société des compétences et de la bataille pour l'emploi, que Régions de France a présentées le 8 novembre, plusieurs propositions concernent l'apprentissage. Les régions veulent ainsi se voir confier l'organisation de la totalité de l'offre de formation professionnelle initiale, dans les voies professionnelles et technologiques, y compris les BTS et licences professionnelles et qu'on leur accorde un droit à l'expérimentation pour unifier les primes et aides aux employeurs d'apprentis des différents acteurs (Etat, régions). Elles proposent aussi de renforcer les mutualisations entre centres de formation d'apprentis (CFA) et lycées professionnels, notamment en matière de plateaux techniques et en facilitant pour les enseignants et formateurs l'exercice conjoint en lycée et en alternance. 'On a une rivalité qui est totalement délétère entre l'Education nationale et le ministère du Travail, entre les lycées professionnels et les CFA, explique à Localtis Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France. Tout le travail qu'on est en train de faire, c'est d'essayer un rapprochement entre les lycées professionnels et les CFA. Il n'y a que les régions qui peuvent le faire. Si on donne les CFA aux branches professionnelles, on continuera à avoir un mur de Berlin entre l'Education nationale et la formation professionnelle.'

Unifier le pilotage de la commande de formation des demandeurs d'emploi

Les réformes proposées par les régions concernent également l'orientation, la formation professionnelle, et l'emploi. Concernant l'orientation, les régions souhaitent une réforme en profondeur, avec l'intégration des missions d'orientation scolaire, d'information sur les métiers et sur les évolutions de l'emploi, et de conseil dans le service public régional d'orientation (SPRO). Sur la formation, Régions de France préconise d'unifier le pilotage de la commande de formation des demandeurs d'emploi autour des régions pour réduire les coûts de gestion et être plus efficace, en articulation étroite avec les branches, les entreprises et les partenaires sociaux. 'Ce que nous souhaitons, c'est de travailler en co-construction avec les partenaires mais que les régions puissent avoir le pilotage de la commande publique car s'il y a un acteur unique, l'action sera plus lisible, et donc plus efficace', précise à Localtis David Marguerite.

Les régions sont aussi favorables à un choc de simplification au niveau des schémas et normes, en conservant uniquement le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles, au travers d'un périmètre élargi. 'A ce jour, plus de 21 schémas différents sont recensés sur les champs de la formation et de l'emploi', insiste Régions de France.

Des propositions pour les collectivités d'outre-mer

Les régions souhaitent aussi pouvoir expérimenter le pilotage des fonctions de Pôle emploi pour ce qui concerne le conseil et l'accompagnement vers l'emploi.

Elles consacrent plusieurs propositions aux régions et collectivités d'outre-mer, dont le taux de chômage est deux à trois fois supérieur à celui de la métropole : mobiliser les crédits du grand plan d'investissement pour faciliter les partenariats entre les lycées des outre-mer et les lycées et IUT de la métropole, maintenir a minima les fonds pour la formation des demandeurs d'emploi ultramarins - alors que le gouvernement a prévu de baisser le budget de l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (Ladom) de 8,8 millions d'euros dans le cadre du projet de loi de finances 2018 -, développer la formation ouverte à distance et soutenir davantage les collectivités dans leur action en matière de lutte contre l'illettrisme.